



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN "DÉTECTÉ TÔT, MON CANCER DU SEIN A ÉTÉ SOIGNÉ AVANT QU'IL NE S'AGGRAVE."

MARYAM, 59 ANS



De 50 à 74 ans, le dépistage des cancers du sein
est recommandé tous les 2 ans.



Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin, votre sage-femme
ou rendez-vous sur jefaismondepistage.fr